



CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL

APPEL À PROJET

DOSSIER D'INSCRIPTION

À remettre de préférence avant le 21 mai 2021

Les dossiers pourront continuer d'être déposés pendant la durée du Mois des Climats

Par Google Form : <https://forms.gle/9KSXLBCMCGV5EKeU6>

Par e-mail : communication@climats-bourgogne.com

Avant de remplir votre dossier d'inscription, nous vous invitons à prendre connaissance du règlement et des conditions d'inscription dans le document joint, ou disponible sur notre site internet « Actualité / Appel à projet Mois des Climats 2021 ».

Merci de noter qu'en raison des conditions sanitaires actuelles le programme papier ne sera pas édité et sera remplacé par un programme en ligne sur notre site internet.

Le Comité de sélection sera sollicité tous les 15 jours pour valider à distance les manifestations soumises lors du Mois des Climats.

Merci de remplir toutes les informations du dossier.

NOM DE LA MANIFESTATION

LA STRUCTURE / LE PORTEUR DE PROJET

TYPE DE STRUCTURE

Nom de la structure :

Adresse :

Site internet :

- Association : culturelle, de loisirs, sportive, environnementale...
- Entreprise
- Scolaire, périscolaire/structures d'enseignement et de formation
- Collectivité et institution locale
- Médias locaux
- Professionnel du tourisme
- Professionnel de la viticulture
- Particulier
- Autre (précisez) :

PERSONNE ADMINISTRATIVE RÉFÉRENTE (pour le dossier d'inscription)

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Fonction/titre :

Tél. :

E-mail :

LE PROJET

NOM DE LA MANIFESTATION :

THÈME :

- Conférence
- Exposition
- Dégustation
- Circuit découverte
- Visite guidée
- Animation
- Autre (précisez) :

QUELLES FACETTES DES CLIMATS VOTRE ÉVÈNEMENT VALORISE-T-IL ?

- Architecture et patrimoine
- Économie et développement local
- Environnement et développement durable
- Histoire
- Information, animation, mobilisation
- Paysages
- Savoir-faire
- Tourisme

DATES – La manifestation doit se dérouler entre le 4 juin et le 25 juillet 2021.

Il est possible de proposer une même manifestation plusieurs fois au cours de cette période.

Il est aussi possible d'indiquer des manifestations qui se poursuivent au-delà du Mois des Climats

HORAIRES DE LA MANIFESTATION

Une inauguration ou un vernissage sont-ils prévus ? OUI NON (préciser la date et l'heure)

LIEU DE LA MANIFESTATION

Nom du lieu :

Adresse :

Ville / Code postal :

Accès handicapé moteur : Oui Non

HORAIRES DU LIEU ACCUEILLANT LA MANIFESTATION

--

Jour(s) de fermeture :

ACCÈS

Entrée gratuite

Entrée à prix modique (inférieur à 20 €) : €

INSCRIPTION

L'inscription est-elle obligatoire ? **Merci d'indiquer les coordonnées à indiquer sur le programme**

Oui

Non

Mail :

et / ou téléphone :

et / ou site internet :

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET - *Objectif et contenu du programme. Un document de présentation peut être joint -*

--

DESCRIPTION SUCCINTE DU PROJET (1 à 2 phrases) :

--

Cette manifestation est-elle spécialement conçue pour le Mois des Climats ? Cf **page 3 du règlement et conditions d'inscription**

- Oui
 Non

CIBLE DE LA MANIFESTATION :

Nombre de participants attendus :

Tranche d'âge ciblée :

- Enfants
 Adultes
 Tout public

COUP DE POUCE FINANCIER

Chaque année, les différents projets sont soumis au Comité de sélection du Mois des Climats, ce dernier désigne des projets pouvant bénéficier d'une aide financière pour encourager leur caractère innovant et / ou original. Cette aide est apportée pour la mise en place des projets (elle ne finance pas les outils de communication comme des invitations, etc.). Une enveloppe de 2 000€ maximum est ainsi partagée entre les différents projets sélectionnés.

La participation au coup de pouce financier ne sera prise en compte que si le candidat joint en annexe son budget prévisionnel de manifestation. Dans ce budget (dépenses / recettes) il est impératif d'indiquer le montant souhaité du coup de pouce. Le comité sélectionnera les projets lauréats et répartira ensuite l'enveloppe globale de 2000€ (le montant demandé pourra donc être plus faible que celui accordé).

- Je souhaite être candidat pour obtenir un financement « coup de pouce »

BUDGET PREVISIONNEL à joindre en Annexe

ICONOGRAPHIE

Photographies numériques format JPG à nous transmettre à communication@climats-bourgogne.com pour une présentation de la manifestation sur notre site (8 Méga-octets maximum – préférence 300 dpi – format JPEG, PDF, TIFF, EPS)

PHOTO 1

Légende, Titre :

Mention obligatoire - Crédits (auteur et copyright) :

PHOTO 2

Légende, Titre :

Mention obligatoire - Crédits (auteur et copyright) :

PHOTO 3

Légende, Titre :

Mention obligatoire - Crédits (auteur et copyright) :

Je soussigné, M.

atteste être titulaire des droits d'exploitation ci-dessus précisés et cède à l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne, à titre gratuit, et pour toute la durée de la protection littéraire et artistique, les droits de reproduction et de représentation de l'œuvre mentionnée ci-dessus. Cette utilisation est strictement limitée aux utilisations non-commerciales qui seront faites à l'occasion et pour les seuls besoins liés à l'opération Mois des Climats 2021 (production, diffusion, promotion) en particulier, et non limitativement, dans les supports officiels (brochures, presse, vidéo et site internet) produits et reproduits sous le contrôle de l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne.

Signature

COMMUNICATION

CHOISISSEZ VOTRE KIT COMMUNICATION « Mois des Climats »



- KIT 1 : 1 affiche A4 + 1 affiche A3 + 25 cartes postales
- KIT 2 : 5 affiches A4 + 5 affiches A3 + 100 cartes postales
- KIT 3 : 10 affiches A4 + 10 affiches A3 + 150 cartes postales
- KIT 4 : 25 cartes postales

Nombre de badges Climats souhaités :

(Au delà de 20, une participation de 0.50€ par badge pourra vous être demandée)

CHOISISSEZ LE LIEU DE RECUPERATION DE VOTRE KIT COMMUNICATION

- A BEAUNE, dans les locaux de l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne, 12 Boulevard Bretonnière (locaux du BIVB)
- A NUIITS-SAINT-GEORGES, à l'Office de Tourisme, 3 Rue Sonoys
- A DIJON, à l'Office de Tourisme de Dijon Métropole, 11 rue des Forges

NOUS VOUS TRANSMETTRONS EGALEMENT PAR E-MAIL :

- Le programme et l'affiche électronique du Mois des Climats
- La signature électronique de la manifestation (pour vos e-mails et votre site Internet) et visuels pour les réseaux sociaux
- Le « badge » Mois des Climats pour vos communication
- Le communiqué et le dossier de presse « Mois des Climats »

AURIEZ-VOUS BESOIN D'AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION ? (Précisez) :

.....
.....

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, nous utilisons : #MoisdesClimats et #ClimatsUNESCO

MODE DE CONNAISSANCE DE L'APPEL A PROJETS

- Association des Climats (site internet, newsletter, réseaux sociaux, etc...)
- Participation aux éditions précédentes du Mois des Climats
- Presse/Média
- Bouche à oreille
- Partenaire institutionnel
- Autres :

ACCORD ET SIGNATURE

Le porteur de projet est responsable de l'organisation, du financement, de la mise en place, de la sécurité et du respect des règles sanitaires en vigueur de l'évènement proposé.

Merci de vérifier que toutes les informations ont été correctement remplies.

Merci d'envoyer vos photos à communication@climats-bourgogne.com

Merci de joindre votre budget prévisionnel en cas de demande de coup de pouce

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions d'inscription à l'appel à projets Mois des Climats 2021.

Date d'envoi :

Signature :

L'Association des Climats du vignoble de Bourgogne se réserve le droit de ne pas inscrire les projets ne rentrant pas dans le cadre du Mois des Climats et n'étant pas validé par le comité de sélection. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne 12, boulevard Bretonnière 21200 Beaune.



Pour toutes informations contactez :

Association des Climats du vignoble de Bourgogne

Mail : communication@climats-bourgogne.com

Téléphone : Delphine Thevenot-Martinez 06 31 42 13 50 / 03 80 20 10 40

